

Note explicative

Pour la connaissance de la situation démographique de l'Algérie, l'Office National des Statistiques entreprend chaque année une enquête exhaustive auprès des services de l'état civil des communes pour quatre événements démographiques (naissances, décès, mort-nés et mariages), et dont l'exploitation permet :

- d'établir des estimations de la population pour en évaluer l'évolution,
- de calculer les principaux indicateurs démographiques, et la construction des tables de mortalité,
- de procéder à une première analyse de la situation démographique.

Ils sont complétés par les statistiques des divorces transmis par les services du Ministère de la justice, qui permettent de calculer les indicateurs démographiques afférents.

Nous informons le lecteur que les données brutes recueillies lors de l'exploitation des bordereaux numériques mensuels, reflètent l'enregistrement à l'état civil qui ne couvre pas les événements dans leur totalité. Ceci nous amène à entreprendre des corrections sur la base de taux de couverture par sexe relatifs à chaque événement. Ces taux de couverture ont été révisés en 2002 à l'issue de l'exploitation des résultats du RGPH1998 et de l'enquête algérienne sur la santé de la famille EASF2002.

L'estimation de la population résidente totale se base essentiellement sur l'accroissement naturel (naissances – décès). Bien que le phénomène migratoire contribue également à évaluer cette population, nous considérons que le solde migratoire est nul, compte tenu de la difficulté à cerner ce phénomène.

Le lecteur est averti que la population résidente totale au 1^{er} juillet 2008 ainsi que les indicateurs qui lui sont liés sont mis à jour suite aux résultats de l'exploitation exhaustive du RGPH.

Principales définitions

- **Taux Brut de Natalité (‰)** : rapport des naissances vivantes corrigées de l'année, à la population moyenne de cette année.
- **Indice Conjoncturel de Fécondité** : Appelé aussi indice synthétique de fécondité, c'est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées cette année-là.
- **Taux de Fécondité Générale par âge(‰)** : est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à l'effectif total des femmes de même âge.
- **Age Moyen à l'Accouchement** : âge moyen des femmes ayant mis un enfant au monde durant une année civile.
- **Taux Brut de Mortalité (‰)** : rapport des décès totaux corrigés d'une année, à la population moyenne de cette année.
- **Taux d'Accroissement Naturel (%)** : rapport de l'excédent naturel à la population moyenne de cette année.
- **Taux de Mortalité Infantile (‰)** : rapport des décès d'enfants de moins d'un an corrigés durant une année, aux naissances vivantes corrigées durant cette année.
- **Quotient de mortalité infanto-juvénile ${}_0q_5$ (‰)** : la probabilité pour une naissance de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire
- **Taux de Mortinatalité (‰)** : rapport des mort-nés durant une année, aux naissances (naissances vivantes + mort-nés) durant cette année,
- **Taux Brut de Nuptialité (‰)** : rapport des mariages d'une année à la population moyenne de cette année,
- **Taux Brut de Divortialité(‰)** : rapport des divorces d'une année à la population moyenne de cette année.
- **Taux de divorce (en %)** : rapport des divorces durant une année aux mariages enregistrés durant cette année.
- **Rapport de dépendance démographique (pour 100 personnes en âge d'activité)** : est le rapport des effectifs des moins de 15 ans et des 60 ans et plus à celui de la population âgée de 15 à 59 ans

Les indicateurs de fécondité sont issus de l'exploitation des enquêtes EASME 1992, EASF 2002, état civil par sondage auprès des communes de 2008 et RGPH 2008 pour les années 2008 et 2009, les taux de fécondité générale de 2010 à 2015 ont été recalculés et réajustés sur la base des structures des naissances par âge de la mère issus des Enquêtes Emploi auprès des ménages.